



COMMUNE DE PEXIORA

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Pexiora s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Serge CAZENAVE, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice	: 13
Nombre de Conseillers à la séance	: 11
Nombre de Conseillers excusés	: 2

Convocation du 23 mars 2018

PRÉSENTS : Serge CAZENAVE, Joseph IZARD, Pierrette PELLETIER, Patrick ABAT, Jean-Marie BRIANE, Christophe DAUTRY, François LE GOUGUEC, Claude GAUVAIN, Muriel ROBIDOU, Françoise RODE, Corinne SALLIER.

ABSENTS EXCUSÉS : Annelise BESSENS, Yolande TEULIERE.

Patrick ABAT est nommé secrétaire.

Adoption du Procès-Verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 1^{er} février 2018.

A l'issue de la lecture du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 1^{er} février 2018, M. François LE GOUGUEC conteste avoir eu connaissance des résultats du sondage réalisé auprès des parents d'élèves concernant le maintien de la semaine à 4, 5 jours ou passage à 4 jours.

M. Christophe DAUTRY demande pour quelle raison il n'a pas eu les comptes administratifs et les comptes de gestion avant la séance ?

M. Patrick ABAT répond : « Le grand livre a été diffusé lors de la commission des finances du jeudi 8 mars 2018 dont l'objet était « Etude du compte administratif ». Il rappelle qu'il s'agit du document le plus détaillé.

MM. Jean-Marie BRIANE, Christophe DAUTRY, François LE GOUGUEC prennent possession des documents à la disposition de l'ensemble des membres du Conseil municipal.

Ci-après les documents diffusés :

- *Maquette du Compte Administratif Budget Principal – M14*
- *Maquette du Compte Administratif Budget Annexe – M49*
- *Extrait du Compte de Gestion (page 22 et 23) – résultats budgétaires de l'exercice et Résultats d'exécution du Budget principal et des budgets des services non personnalisés – M14*
- *Extrait du Compte de Gestion (page 22 et 23) – résultats budgétaires de l'exercice et Résultats d'exécution du Budget principal et des budgets des services non personnalisés – M49*

MM. Jean-Marie BRIANE, Christophe DAUTRY, François LE GOUGUEC quittent la séance à 19h10.

La séance se poursuit comme suit :

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice	: 13
Nombre de Conseillers à la séance	: 8
Nombre de Conseillers absents	: 5

PRÉSENTS : Serge CAZENAVE, Joseph IZARD, Pierrette PELLETIER, Patrick ABAT, Claude GAUVAIN, Muriel ROBIDOU, Françoise RODE, Corinne SALLIER.

ABSENTS : Annelise BESSENS, Jean-Marie BRIANE, Christophe DAUTRY, François LE GOUGUEC, Yolande TEULIERE.

2018/05 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE – BUDGET PRINCIPAL DRESSE PAR M. SALAVY, RECEVEUR

M. le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

2018/06 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION - BUDGET ANNEXE - EAU/ASSAINISSEMENT COLLECTIF DRESSE PAR M. SALAVY, RECEVEUR.

M. le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du Service de l'Eau et de l'Assainissement de l'exercice 2017,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

2018/07 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL 2017

Sous la présidence de M. Patrick ABAT, Maire-Adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2017 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	740 588.70 €
Recettes	1 451 314.45 €
Excédent de clôture :	710 725.75 €

Investissement

Dépenses	319 764.08 €
Recettes	272 481.66 €
Déficit de clôture :	47 282.42 €

Restes à réaliser :

Dépenses	129 964.00 €
Recettes	

➤ statuant sur l'affectation des résultats d'investissement cumulés de l'exercice 2017 et constatant que les comptes administratifs font apparaître un déficit cumulé d'investissement de 64 182,42 €

se décomposant comme suit :

• Déficit d'investissement 2017 du Budget principal M14	47 282.42 €
• Déficit d'investissement 2017 du budget M49 Eau/Assainissement	<u>16 900.00 €</u>
Report :	64 182.42 €

➤ Les restes à réaliser du budget Principal M14 :

- **Dépenses : 129 964.00 €**
- Recettes : 0.00 €

➤ **REPORTE** la somme de 64 182.42 € à l'article 001 (déficit d'investissement) du budget primitif 2018 correspondant aux résultats cumulés 2017 des budgets principal M14 et M49

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement soit la somme de 64 182.42 € + 129 964 € de restes à réaliser au financement des dépenses d'investissement (article 1068 du budget primitif 2018) soit 194 146.42 €

➤ **DECIDE** de clôturer le budget M49 Eau Assainissement en raison du transfert de la compétence Eau Assainissement de la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère.

En bref :

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2017, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : - 64 182.42 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 714 600.46 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 129 964.00 €
En recettes pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 194 146.42 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 194 146.42 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 520 454.22 €

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0